

Zeitschrift: Le messenger suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France
Herausgeber: Le messenger suisse de France
Band: 5 (1959)
Heft: 6: Basel : Mosaik einer Stadt

Artikel: Suisses de Paris : adhérez à la S.H.B.
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-849223>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ADHÉREZ A LA S.H.B.

La 138^e Assemblée générale ordinaire de la S.H.B. a eu lieu le 25 avril 1959 dans les salons de l'Ambassade de Suisse. 140 Sociétaires environ avaient répondu à la convocation de la S.H.B. et, heureuse innovation, une vingtaine d'autres personnes, invitées spécialement par M. et Mme Micheli, participaient à cette manifestation. Comme l'a dit M. Hermann Matthey, en s'adressant à ces invités : « Nous souhaitons qu'ils trouvent un intérêt à nos travaux et que cette présence d'un jour ne soit pas sans lendemain, mais se transforme en une participation active à notre œuvre. »

Le Bureau de la S.H.B. a été réélu, « in corpore » et, pour remplacer notre regretté M. Ferdinand Dobler, l'Assemblée a élu comme Membre du Conseil, M. Breitenstein.

Dans son allocution, le Président, M. Matthey, après avoir remercié M. et Mme Micheli de la bienveillance agissante qu'ils manifestent envers la S.H.B., a fait un exposé des plus intéressants sur l'aide aux Suisses victimes de la guerre, instituée par l'Arrêté Fédéral du 13 juin 1957. M. Matthey, qui fait partie de la Commission Fédérale présidée par M. Monar, était bien placé pour nous renseigner sur les méthodes de travail de cette commission. Il s'agit de distribuer 121 millions de francs suisses à 13.000 compatriotes qui ont souffert des hostilités. Les 8.000 premiers dossiers ont été établis et parmi ceux-ci 415 concernent des Suisses vivant en France.

En terminant, M. Matthey rappelle l'action de solidarité qui est présentement offerte aux Suisses de l'étranger, par la création du « Fonds de Solidarité des Suisses à l'étranger ».

Tout en invitant ceux qui hésitent encore ou ceux qui n'ont pas eu le temps d'y songer, à adhérer à cet organisme d'entraide, il tient à rappeler : « qu'il n'existe pas pour la Confédération d'obligation juridique de réparer les dommages de guerre que ses ressortissants ont subis à l'étranger ».

M. l'Ambassadeur Micheli a pris

ensuite la parole et, dans un discours d'une noble élévation, il a prouvé l'intérêt que l'Ambassade et les Autorités Helvétiques portent à notre Société.

La quête faite à cette Assemblée annuelle a produit une somme de 271.000 francs.

Après la séance, les assistants se sont dirigés dans les pièces voisines où Mme Micheli avait fait dresser de somptueux buffets.

Dans son rapport, le Conseil d'Administration avait remercié tous ceux et toutes celles qui travaillent directement ou indirectement pour la S.H.B., mais le déficit de notre 138^e exercice ne s'en élève pas moins à plus de 1.800.000 francs et nous aurions aimé voir l'effectif de nos Sociétaires s'accroître d'une façon plus sensible. Ce rapport s'exprime ainsi :

« Cependant, c'est aux Membres de la S.H.B., présents ou absents, que nous désirons adresser nos remerciements. Sans eux, sans vous, sans vos dons, sans votre fidélité, nous ne pourrions rien faire. Et nous vous en sommes d'autant plus reconnaissants qu'un trop grand nombre de nos compatriotes n'ont pas l'air de s'intéresser à ceux que le destin a moins favorisés. Malgré tous nos efforts, nous n'avons pas pu atteindre cette année le chiffre de 1.500 membres et nous devons vous avouer notre déception. »

« Les Suisses résidant en France sont dans une situation parfois difficile sentimentalement. Ils sont

« nés dans le plus beau pays du monde et ils n'oublieront jamais ni leurs lacs, ni leurs montagnes. Mais ils habitent la France, pays non moins beau, où le climat, la douceur de vivre et la richesse intellectuelle et artistique ont quelque chose de particulièrement attirant. Quelques-uns s'assimilent avec rapidité. D'autres, pris par leur vie nouvelle, ne font rien pour conserver les liens qui les rattachent à leur pays et les uns et les autres deviennent des membres fantômes de la Colonie Suisse. (Nous parlons du temps de paix, bien entendu, car, pendant la dernière guerre, nous avons vu l'effectif des membres de la S.H.B. passer soudain à 5.000, pour des raisons parfois mystérieuses).

« C'est à ces Suisses distraits, périphériques ou inconnus, que nous voudrions nous adresser et c'est vers eux que nous voudrions vous envoyer pour les persuader d'adhérer à notre Société. Sans doute, celle-ci a-t-elle besoin de fonds et plus nous serons nombreux, plus nous en aurons. Mais ce n'est pas seulement une question d'argent. Nous aimerions être soutenus par une partie importante de la Colonie Suisse. La charité ne va pas sans sacrifices, mais le patriotisme ne saurait aller sans engagement. A cet égard, si la S.H.B. n'existait pas, il faudrait l'inventer : ses membres pratiquent à la fois l'amour du prochain et l'amour de la patrie. »

Une annonce dans

le « MESSAGER »

est une marque

de prestige



DOUILLARD et FILS
FLEURISTES

38, av. de la République
Tél. ROQ. 90-83 Paris-11^e
Livrent dans le monde
entier par INTERFLORA